

LIGNES DIRECTRICES DE L'ICOMOS SUR LES FORTIFICATIONS ET LE PATRIMOINE MILITAIRE

Projet final pour distribution aux membres de l'ICOMOS en vue d'une soumission pour adoption à l'Assemblée générale annuelle de 2021.

PRÉAMBULE

Les êtres humains ont édifié des fortifications et des ouvrages militaires patrimoniaux, de conception complexe et variée pendant des millénaires.

Depuis un lointain passé jusqu'à nos jours, les fortifications et le patrimoine militaire ont représenté un lien majeur avec l'histoire de l'implantation des établissements humains, des nations et des régions. En même temps, l'utilisation de ces monuments et sites comme éléments de projection du pouvoir reste un rappel physique douloureux pour de nombreuses communautés. Comprendre et respecter ces souvenirs et leurs conséquences du point de vue de ces communautés peut générer de nouvelles références identitaires et redonner un sens positif à la relation entre la population, les fortifications et le patrimoine militaire.

De la préhistoire à l'époque moderne, les fortifications ont été indispensables aux collectivités humaines pour assurer leur propre défense. Les fortifications ont aussi été intégrées de diverse manière dans les paysages culturels et les territoires environnants, ainsi qu'au sein des collectivités et des établissements humains. Savoir comment cette intégration s'est réalisée fournit d'importantes informations sur les différentes façons dont les sociétés ont développé leurs fortifications.

Les fortifications historiques peuvent comprendre un large éventail de formes architecturales, allant d'ouvrages de terre à des structures complexes conçues à des fins offensives et défensives. Les fonctions originelles de ce système de fortification peuvent subsister ou être devenues obsolètes.

OBJECTIFS DES LIGNES DIRECTRICES DE L'ICOMOS SUR LES FORTIFICATIONS ET LE PATRIMOINE

Les objectifs des Lignes Directrices sur les fortifications et le patrimoine militaire visent à établir les principes de base pour les interventions et les méthodes de recherche spécifiques à la conservation, à la protection et à la valeur des fortifications et des paysages culturels environnants. Les Lignes Directrices ont pour but d'apporter de la clarté et d'assurer l'authenticité et l'intégrité relatives aux formes, à l'environnement et à la fonctionnalité des fortifications et du patrimoine militaire, ce qui est essentiel à la conservation de tous leurs attributs, y compris la protection et la valorisation de leurs valeurs matérielles et immatérielles.

Les Lignes Directrices contribuent également à la sauvegarde des valeurs matérielles et immatérielles des fortifications et du patrimoine militaire en tant que « mémoire » liée à des faits, à des personnes, des communautés et à des expressions de l'identité culturelle de l'histoire locale.

Le besoin d'avoir des Lignes Directrices sur les fortifications et le patrimoine militaire se fonde sur une double réflexion qui a également mené à la constitution d'un comité spécifiquement dédié aux fortifications et au patrimoine militaire :

- Les fortifications et le patrimoine militaire rencontrent des problèmes spécifiques, totalement ou en partie distincts de ceux des autres types de patrimoine.
- Les fortifications et le patrimoine militaire ont des valeurs spécifiques, totalement ou partiellement différentes de celles reconnues pour les autres types de patrimoine.

Art.1. Définitions

Par fortifications et patrimoine militaire, on entend toute structure construite avec des matériaux soit naturels (c.-à-d. végétaux ou minéraux) soit artificiels, par une collectivité humaine pour se protéger des assaillants, tels que les ouvrages d'ingénierie militaire, les arsenaux, les ports et les champs de bataille navals, les casernes, les bases militaires, les terrains d'entraînement et les autres enclaves et constructions édifiées ou utilisées à des fins militaires, offensives ou défensives. Les paysages culturels militaires comprennent, sans s'y limiter, les champs de bataille, les installations de défense territoriale ou côtière, les ouvrages de terre, et possèdent, outre des valeurs similaires à celles des autres édifices et sites patrimoniaux, des valeurs remarquables qui nécessitent d'être soigneusement étudiées, étudiées, analysées et préservées.

Art.2. Caractéristiques

Les fortifications, plus que tout autre type d'architecture, entretiennent une relation étroite avec les paysages culturels qui les entourent. Elles donnent à voir des principes essentiels, présents dans toutes les régions du monde, propres à chaque période de l'histoire de l'humanité. Peut-être plus que pour d'autres catégories et types de patrimoine, la compréhension du sens, de l'histoire et des raisons stratégiques qui ont présidé au projet et à l'implantation des fortifications sont indispensables pour en assurer la conservation et la protection dans leur spécificité. Les termes suivants définissent certaines des principales caractéristiques des stratégies utilisées relatives aux fortifications et au patrimoine militaire :

Barrière et protection : attribut élémentaire pour protéger l'activité et l'habitat humain contre toute menace externe, avec la capacité de résister aux attaques ;

Contrôle : capacité de surveiller autant que possible les alentours de la zone défendue et d'empêcher l'attaquant de s'approcher ;

Défense en profondeur : stratégie militaire visant à retarder l'avance de l'attaquant plutôt qu'à l'empêcher ; cette tactique implique la construction de lignes défensives successives ;

Flanquement : stratégie visant à supprimer les angles morts, couramment appliquée aux structures en surface (par exemple, remparts, tours ou bastions) ;

Dissuasion : stratégie défensive utilisée pour dissuader l'ennemi d'attaquer, en suscitant le doute ou la crainte des conséquences. Cette stratégie peut comprendre un éventail de d'éléments tactiques, dont la construction d'une enceinte majestueuse avec des attributs défensifs (par exemple, ouvertures multiples pour le tir, dimensions des portes et des tours, décoration des murs et de l'entrée).

PRINCIPES APPLICABLES AUX FORTIFICATIONS ET AU PATRIMOINE MILITAIRE

Art.3. Théorie et méthodologie

3.1. Évolution de l'histoire de la construction, stratigraphie et complexité spatiale de la structure.

Objectifs :

Préserver les multiples couches d'information stratigraphique de la structure, les relations spatiales et les éléments contemporains du territoire en élaborant un document d'orientation complet relatif à la préservation et à la maintenance, qui soit spécifique aux besoins des fortifications et de leurs paysages culturels.

Méthodologie :

Promouvoir la recherche nécessaire pour assurer la bonne gestion, l'interprétation et la protection des fortifications et des paysages culturels dans lesquels elles sont intégrées

3.2. Portée fonctionnelle externe au-delà de ses limites physiques.

Etablies selon les besoins de sa défense et de la technologie militaire de chaque époque, ainsi que selon d'autres finalités d'expansion territoriale ou commerciale, ou les deux.

Objectif :

Comprendre la fortification du point de vue de sa zone d'opérations.

Méthodologie :

Développer une interprétation appropriée qui doit inclure, sans s'y limiter, ses collections, l'archéologie, le cadre bâti et la conception, aussi bien que l'ensemble du paysage culturel comprenant l'espace, les panoramas, les vues remarquables et les territoires destinés à être défendus et protégés.

3.3 Le manque de connaissance des caractéristiques formelles et fonctionnelles de la fortification peut être beaucoup plus élevé que pour d'autres types de patrimoine.

Les fortifications et le patrimoine militaire doivent être étudiés et documentés en s'appuyant sur les compétences et l'expertise appropriées.

Objectif :

Promouvoir l'excellence dans la préservation du tissu historique, des vestiges archéologiques ainsi que du contexte de la fortification et de son paysage culturel.

Méthodologie :

Valoriser et renforcer les connaissances des experts sur les caractéristiques de la fortification grâce à la formation des futurs conservateurs et parties prenantes responsables ;
Développer des traitements de conservation scientifiques appropriés ainsi que des plans de maintenance.

3.4. Fortifications et collectivités.

Les fortifications jouent un rôle important dans l'identité culturelle ou les traditions des collectivités, des pays et des régions. La prudence s'impose lors de l'interprétation de sujets sensibles, afin de ne pas promouvoir des valeurs de domination ou d'exclusion.

Objectifs :

Développer une interprétation appropriée en mettant l'accent sur la création d'une histoire précise et d'une relation avec l'évolution des contextes culturels, sociaux et politiques, y compris les relations entre les éléments contemporains et leur efficacité dans la protection du territoire ;

Renforcer l'appréciation du site par les visiteurs et la communauté locale grâce à l'interprétation des valeurs transnationales en tant que patrimoine commun ;

Renforcer l'appréciation du site par les visiteurs et les communautés locales en développant des outils efficaces qui favorisent une interprétation consensuelle des valeurs identitaires ;

Renforcer l'appréciation du site par les visiteurs et la communauté locale en développant des outils efficaces qui favorisent une interprétation complète et consensuelle des valeurs identitaires, afin d'encourager une approche centrée sur les personnes, fondée sur les droits et l'intégration des objectifs de développement durable des Nations unies (ODD) dans les politiques d'identification, d'interprétation, d'accès et de gestion.

Méthodologie :

Appliquer une interprétation holistique des valeurs patrimoniales pour avoir un impact positif sur les visiteurs et les collectivités, favorisant ainsi la réconciliation entre le passé militaire et la réutilisation ultérieure, comme par exemple des fortifications réutilisées en tant que prisons ;

Préparer des documents d'orientation, de politique et de stratégie de mise en œuvre pour préserver les valeurs patrimoniales du site ;

Promouvoir des initiatives pour la reconnaissance de l'identité et la communication des valeurs ;
Améliorer les études et les analyses sur la perception par la collectivité ;
Assurer le consentement libre, préalable et éclairé des communautés sources dans l'élaboration et l'adoption de mesures de protection, de gestion et d'interprétation des fortifications et des sites du patrimoine militaire.

3.5. Utilisation et réutilisation des fortifications.

La nature changeante de la guerre signifie souvent que les fortifications ne peuvent pas être réutilisées selon l'objectif spécifique pour lequel elles ont été originellement construites.

Les fortifications ont été conçues pour entraver l'accès ce qui pose aujourd'hui des problèmes évidents d'accessibilité et pour répondre aux exigences de l'utilisation actuelle.

Objectifs :

Promouvoir des interventions sur les fortifications et le patrimoine militaire uniquement pour une réutilisation durable et adéquate ;

S'assurer d'une réutilisation équilibrée pour éviter de détruire l'intégrité et l'authenticité ;

Promouvoir une réutilisation à même de transformer les fortifications et le patrimoine militaire en lieux de témoignage et de regroupement des collectivités ;

Promouvoir une réutilisation à même de transformer les fortifications et le patrimoine militaire en lieux de connaissance et d'interprétation du patrimoine militaire incluant des matières telles l'histoire, la science, la technologie, etc. ;

Promouvoir une réutilisation à même de transformer les fortifications et le patrimoine militaire en lieux de transmission d'un message d'inclusivité et de réconciliation.

Méthodologie :

Empêcher toute altération arbitraire, restauration, reconstruction ou élimination du matériau historique constitutif des structures et des implantations, par le biais d'évaluations, de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan directeur à superviser par une équipe de professionnels spécialisés ;

Préparer des règlements et des lois de protection compatibles avec la préservation de l'intégrité de la fortification ;

Promouvoir l'utilisation de la technologie pour assurer une accessibilité alternative.

3.6. Fortification, paysage urbain et dimension territoriale.

Répondre à la nécessité de mieux intégrer les stratégies de conservation du patrimoine urbain représenté par le système des fortifications, les éléments singuliers ou le réseau dans son ensemble, au sein du cadre plus vaste des objectifs du développement durable, afin de soutenir les actions publiques et privées dans le but de protéger et d'améliorer la qualité de l'environnement humain.

Objectif :

Favoriser une plus grande prise de conscience de la nécessité de comprendre et d'interpréter les fortifications et le patrimoine militaire comme étant des composants de réseaux internationaux ou transnationaux, de territoires et d'implantations d'ensembles urbains, et non des structures solitaires et isolées.

Méthodologie :

Utiliser une approche du paysage pour l'identification, la conservation et la gestion des zones historiques dans leurs contextes urbains plus larges ;

Examiner l'interrelation entre leurs formes physiques, leurs organisations et connexion spatiales, leurs caractéristiques naturelles et leur environnement, ainsi que leurs valeurs sociales, culturelles et économiques.

3.7 Les fortifications sont des bâtiments atypiques.

Les fortifications peuvent aller de structures simples à des systèmes multi-structure défensifs complexes déployés sur de longues échelles de temps. Par ailleurs, il peut y avoir un manque de compréhension globale du site pour identifier les phases importantes du développement et relier tous les éléments physiques significatifs du lieu (par exemple, structures, paysages culturels, vues, etc.).

Objectif :

Améliorer les outils méthodologiques pour l'étude et la connaissance multidisciplinaire.

Méthodologie :

Mettre en place des documents de planification ;
Poursuivre la recherche et l'évaluation globales ;
Renforcer les réseaux et les partenariats.

Art.4. Valeurs

La reconnaissance des valeurs propres des fortifications et du patrimoine défensif conditionne leur conservation, leur réhabilitation et leur valeur générale.

Les fortifications, en tant que monument, ont une valeur documentaire intrinsèque, comme structure bâtie. Elles représentent des valeurs architecturales, technologiques, artistiques et historiques liées aux événements qui ont mené à leur construction et au sens que cette construction a acquis au fil du temps. Elles ont également une valeur en tant que système, organisateur du territoire. La reconnaissance de ces valeurs détermine le degré auquel, en tant qu'élément de notre patrimoine, elles présentent des aspects uniques à prendre en considération pour leur conservation, leur réhabilitation et leur valeur générale.

4.1. Valeur architecturale et technique.

La typologie spécifique des fortifications répond à une technologie de guerre spécifique.

L'évaluation de la valeur technique nécessite une compréhension approfondie de l'évolution des armes et de la guerre afin de pouvoir identifier et tester les avancées innovantes en réponse aux évolutions de la science et de l'ingénierie militaires.

4.2. Valeur territoriale et géographique.

La valeur des fortifications en tant qu'organisation territoriale est une composante importante dans la signification des systèmes de défense. Alors que certaines structures fortifiées peuvent être des éléments isolés indépendants, d'autres font partie d'un système plus vaste d'éléments non contigus, qui façonnent les paysages culturels environnants et requièrent une évaluation dans un contexte plus large. Dans ce cas, la valeur du système est supérieure à la valeur spécifique de chacun de ses composants, nécessitant toute la même protection, les plus modestes apparaissent-ils.

L'identification de ces valeurs peut également prendre en compte, entre autres, les avantages stratégiques de la localisation et la façon dont la conception répond à la distribution spatiale des armes, le type de siège ou d'attaque envisagé, l'étendue de l'aire de défense, la topographie et les écosystèmes du territoire à défendre.

4.3. Valeur du paysage culturel.

La valeur du paysage culturel permet également de mieux comprendre l'utilisation des matériaux de construction dans leur contexte et le rôle des fortifications concernant leur enclave, au regard de la défense, de la construction militaire à but défensif, et de sa position dominante visuellement et physiquement par rapport au territoire environnant.

4.4. Valeur stratégique.

Toute fortification est le symbole de la convergence de multiples connaissances.

La valeur stratégique est supérieure à une valeur territoriale ou géographique. Elle reflète le pouvoir de décision, la profondeur des connaissances, la cohésion sociale de ceux qui ont décidé de sa construction.

4.5. Valeur humaine et anthropologique.

Les fortifications ont été construites pour protéger un groupe humain contre un autre. Elles peuvent donc être associées à des sites de conflit. Les fortifications sont parfois liées à des batailles et des guerres

cruelles et dévastatrices qui ont abouti à la victoire d'un groupe sur un autre groupe vaincu. Elles peuvent également être associées au rôle qu'elles ont joué dans l'édification de la nation, et être utilisées pour jouer ce rôle. Aussi bien les fortifications que les paysages culturels peuvent contenir des informations archéologiques importantes pour leur compréhension et peuvent fournir des informations sur l'utilisation passée de ces lieux qui ne sont pas disponibles dans les sources historiques.

4.6. Mémoire, identité, valeur éducative.

Les fortifications peuvent jouer un rôle important dans la mémoire de la société. Elles illustrent directement le conflit, permettant un apprentissage intense, souvent personnel, d'événements qui peuvent faire partie de l'histoire partagée des communautés. Elles appartiennent à la mémoire collective en relation avec le paysage culturel dans lequel elles s'inscrivent. Les fortifications ont une valeur éducative car elles peuvent offrir un environnement stimulant et enrichissant lié à l'expérience culturelle du patrimoine militaire.

4.7. Valeur historique.

Les fortifications et le patrimoine militaire incarnent des attitudes et des visions du monde caractéristiques des périodes où elles ont été construites et utilisées. Ceci peut être appréhendé grâce à l'étude et l'interprétation des sites militaires et des relations avec les sociétés contemporaines.

4.8. Valeur sociale et économique.

La reconnaissance de leur valeur sociale, à travers une action de mise en valeur appropriée, doit provoquer un effet stimulant pour la croissance économique des collectivités et activer la reconnaissance de valeurs et connaissances nouvelles.

Art.5 Paramètres d'intervention

La reconnaissance de ces valeurs par une équipe de recherche œuvrant avec la communauté locale, revêt une importance cruciale et constitue la première étape dans la méthodologie d'une intervention. Cette équipe doit être pluridisciplinaire et être composée, au moins, de spécialistes en histoire militaire, en architecture, en histoire de l'art, en matériaux de construction et technologie, en archéologie et en analyse des paysages.

Ces spécialistes doivent travailler avec les dirigeants de la communauté locale pour s'assurer que chaque intervention est acceptable pour la communauté locale. Les directives produites par ces travaux préliminaires doivent être respectées dans tout projet d'intervention et cette équipe devrait accompagner l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de l'intervention en cours.

5.1 Toute intervention devrait être fondée sur un Plan directeur. Ce Plan directeur devrait inclure au minimum :

Une étude historique du site et de toutes les périodes de son évolution et de son utilisation ; une étude du développement morphologique ; des levés topographiques et planimétriques ; une évaluation des études archéologiques ;

Une évaluation des structures ; une analyse des structures ; un diagnostic et le suivi de la conservation ; une étude du paysage culturel ;

Une étude de l'interprétation ; une analyse de la faisabilité de réutilisation ; une analyse de l'usage ; une analyse des critères et des recommandations ; une évaluation des risques et un plan-catastrophe, un plan d'entreprise ou d'exploitation, des enquêtes auprès des visiteurs et une étude sur la gestion des visiteurs, un plan de protection ; un plan de gestion.

L'ensemble du Plan directeur doit être élaboré par une équipe interdisciplinaire de professionnels dûment qualifiés possédant des connaissances et une expérience spécifique, relatives à des fortifications et un patrimoine militaire similaires.

5.2 Toutes les interventions devraient se fonder sur l'intégration holistique des valeurs du site par rapport aux systèmes défensifs et aux alentours.

5.3 Toutes les interventions doivent être compatibles avec les éléments et les caractéristiques des fortifications et du patrimoine militaire définis par la Charte du Zimbabwe et en harmonie avec la Triade de Vitruve : « Firmitas, Utilitas et Venustas ».

Le choix entre les techniques « traditionnelles » et les techniques « innovantes » devrait être évalué au cas par cas et la préférence accordée à celles qui sont les moins invasives et les plus compatibles avec les valeurs du patrimoine, compte tenu des exigences de sécurité et de durabilité (Charte ICOMOS – Principes pour l'analyse, la conservation et la restauration des structures du patrimoine architectural, 2003).

La nature des opérations militaires doit être prise en compte, notamment en ce qui concerne toute « perte » antérieure ou toute destruction pouvant considérée comme le marqueur d'un événement historique qui devrait être conservé plutôt que restauré.

5.3.a. Le concept de compatibilité « Firmitas » doit être compris comme la compatibilité mécanique entre les matériaux historiques actuels et les matériaux utilisés pour la restauration-consolidation de la structure, en préférant toujours une intervention ayant un impact minimal.

5.3.b. La compatibilité fonctionnelle ou « Utilitas » est la survie des éléments caractéristiques de la fortification du point de vue de sa conception fonctionnelle originale et de la disposition défensive de ses routes et accès.

5.3.c. La compatibilité esthétique ou « Venustas » signifie que l'intervention doit être esthétiquement compatible avec la structure d'origine et l'implantation. Cependant, elle doit garantir la permanence de la lecture stratigraphique avant l'intervention et la lisibilité stratigraphique de l'intervention elle-même.

Références

- Charte d'Athènes pour la restauration des monuments historiques (Conférence d'Athènes), 21-30 octobre 1931.*
- Charte internationale pour la conservation et la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise), 1964.*
- Charte de Burra d'ICOMOS Australie pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle, 1981.*
- Charte pour la sauvegarde des villes historiques (Charte de Washington), 1987.*
- Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique, 1990.*
- Document de Nara sur l'authenticité, 1994.*
- Charte internationale du tourisme culturel. La gestion du tourisme sur les sites au patrimoine significatif, 1999.*
- Charte ICOMOS – Principes pour l'analyse, la conservation et la restauration des structures du patrimoine architectural, 2003. Ratifiée par la 14ème Assemblée général de l'ICOMOS à Victoria Falls, Zimbabwe (2003).*
- « Baños de la Encina », Charte pour la conservation défensive en Espagne, 2006.*
- Charte ICOMOS des itinéraires culturels, 2008.*
- Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux, 2008.*
- Charte de l'ICOMOS: Interprétation et présentation des sites culturels patrimoniaux, 2008.*
- Déclaration de Québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu, 2008.*
- Principes de La Valette pour la sauvegarde et la gestion des villes et ensembles urbains historiques, 2011.*
- Déclaration de Florence – Paysage et patrimoine en tant que valeurs humaines, 2014.*